

Charte d'accueil des Bibliothèques de la Ville de Lausanne

*La culture et l'accès à l'information
conduisent à la démocratie en permettant
à chacun-e de s'impliquer dans la vie de la Cité.*

Nos engagements

Accueillir avec qualité, disponibilité, respect, ouverture d'esprit, écoute et courtoisie, garantir l'égalité d'accès en proposant

- un accueil par des bibliothécaires suivant des formations continues régulières ;
- un renseignement de qualité dans l'ensemble des sites des Bibliothèques du réseau ;
- une mise à disposition d'espaces de travail, de lecture pour toutes et tous ;
- des visites de groupes pour les différentes structures d'accueil et de formation de la région ;
- de respecter nos engagements pris dans le cadre du Label Culture inclusive de Pro Infirmis et de suivre la politique d'accessibilité universelle de la Ville de Lausanne ;
- de suivre le code de déontologie de notre organisation faitière BiblioSuisse.

Mettre à disposition

- une sélection de documents actualisés, pour tous les âges, aux supports variés ;
- une offre numérique adaptée aux besoins de formation continue, via des plateformes d'autoformation, ainsi que pour la lecture plaisir ;
- une ouverture internationale, en proposant des accès à de la presse ou documents en plusieurs langues.

Assurer la diversité culturelle et sociale

- En proposant une médiation et un programme culturel récréatif, pédagogique et citoyen en adéquation avec les enjeux de notre société.

Le personnel du réseau des Bibliothèques de la Ville de Lausanne s'engage à respecter la présente charte. La qualité de l'accueil dépend également de vous, nous attendons de votre part le respect de la charte, de notre règlement, des espaces et des personnes présentes.

version du 22.02.2024

